



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Clubs sportifs amateurs

Question au Gouvernement n° 2967

Texte de la question

CLUBS SPORTIFS AMATEURS

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet.

Mme Marie-George Buffet. Madame la ministre des sports, le mouvement sportif subit également les conséquences de la pandémie. Pourtant, durant le confinement, la pratique sportive s'est imposée comme un besoin essentiel de l'individu. Qu'il soit amateur ou professionnel, c'est l'ensemble du sport français qui affronte cette crise. Bien sûr, des enseignements seront à tirer. Le sport professionnel a besoin, pour sa survie même, de plus de diversité et de régulation dans ses ressources financières.

Mais ma question porte sur la situation des fédérations et des clubs, associations de proximité qui sont le terreau de la pratique sportive. Nombre de fédérations et de clubs voient leur trésorerie mise à mal, faute d'avoir pu organiser les événements qui assurent leur financement. Les initiatives municipales permettant aux clubs d'accueillir les parents et les licenciés pour enregistrer les adhésions sont supprimées. L'accès aux aides de l'État en faveur des petites entreprises leur est pratiquement fermé. Comment les clubs amateurs pourront-ils boucler leur budget et retenir voire conquérir des pratiquants ? L'avenir du mouvement sportif et le développement des pratiques se jouent maintenant. Nous devons préparer la rentrée de septembre en deux temps.

Le premier temps est celui de l'urgence : s'assurer qu'aucun club ne ferme à cause de la crise actuelle. Un fonds d'urgence ne doit-il pas être créé, à l'instar de ce qui a été fait dans d'autres domaines ?

Puis, dans un second temps, à la rentrée de septembre, un plan de relance de la pratique sportive sera nécessaire. Les responsables fédéraux craignent une baisse du nombre de licenciés, du fait de la crise sanitaire que nous traversons. Lever les freins à l'envie de reprendre le sport peut être un beau défi.

Aussi, madame la ministre, quel plan de relance de la pratique sportive envisagez-vous ? Comment l'Agence nationale du sport pourrait-elle aider le mouvement sportif à continuer son action de proximité et à répondre au beau défi des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes GDR, LaREM, MODEM et SOC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des sports.

Mme Roxana Maracineanu, ministre des sports. Madame Buffet, je viens d'une association ; j'y ai été sportive, dirigeante bénévole et aussi salariée. Je sais à quel point nos clubs contribuent à tisser du lien social et à faire société.

M. Christian Jacob. Pff !

Mme Roxana Maracineanu, ministre . Or, faire société, nous en avons plus que jamais besoin. Je partage donc votre attachement à notre formidable tissu associatif sportif. Leurs actions de solidarité de ces dernières semaines illustrent le rôle que jouent déjà les associations et la place qu'elles peuvent occuper demain en matière sociale, d'éducation, de santé, d'inclusion ou de citoyenneté.

Je me suis battue pour que les associations soient protégées pendant la crise. Le Gouvernement leur a ouvert l'accès à tous les dispositifs de soutien – fonds de solidarité, chômage partiel, exonération de charges –, comme à n'importe quelle entreprise.

De son côté, l'Agence nationale du sport a maintenu et adapté l'ensemble de ses dispositifs de soutien à l'emploi et aux projets sportifs fédéraux qui irriguent désormais le tissu associatif local, aux côtés des collectivités locales, avec lesquelles nous sommes en contact permanent pour qu'elles aussi maintiennent leurs subventions au sport.

Les associations continueront d'être soutenues car elles ne reprendront pas à plein régime immédiatement. La pratique sportive est entrée dans le quotidien des citoyens confinés, vous l'avez fait observer. Elle devra affronter le défi d'une reprise en groupe, dans un club, dans une équipe. Le sport qui se regarde à la télévision, celui qui se vend, celui qui, grâce à vous, madame Buffet, rapporte de l'argent au sport qui se pratique, au sport pour tous, est en grande difficulté. Il faut l'aider, lui aussi, à se relever.

Nous préparons un projet de relance du sport, cohérent avec les projets des territoires. Les enjeux seront de remettre les Français en mouvement, pour bouger et s'engager, de garder captifs les fonds privés investis dans le sport, de sanctuariser les subventions publiques dédiées au sport et de travailler à ouvrir de nouvelles portes à nos associations, à commencer par celles de l'école. Au-delà de la reprise de l'activité de nos clubs, nous devons imaginer le sport de demain, une activité au service de la santé, de l'éducation, du bien-être et du vivre ensemble. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2967

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 mai 2020](#)